

SAINT-MAIXENT et son pays

ARTS ET SPECTACLES

Swing d'enfer du Pacific Big Band



Pacific Big Band en concert au hall Denfert.

Le groupe poitevin Pacific Big Band a retrouvé son public pour un concert tout en swing et en harmonie, dans le hall Denfert de Saint-Maixent-l'École, vendredi soir. Plus de deux cents amateurs se sont régalez des standards du jazz des années quarante aux années quatre-vingt. L'imposante formation de 19 musiciens et sa chanteuse ont interprété le vaste répertoire de Glenn Miller, les

compositions de Dizzy Gillespie, les symphonies de Duke Ellington, les joutes de solos à la Count Basie, les mélodies de Benny Goodman. Une soirée cabaret du programme des spectacles, proposée par la commission culture de la municipalité, que le public a largement plébiscité.

Cor. NR, Philippe CARRÉ.

PAMPROUPX

Création d'un syndicat à vocation unique

Le maire de Pamproux a rappelé l'avis favorable émis le 19 février 2007 pour la création d'un syndicat intercommunal à vocation unique pour la construction d'une caserne de pompiers La Mothe-Saint-Héray-Pamproux. L'ensemble des conseillers a accepté les statuts et a élu les délégués : titulaires, Jorigné Michel, Faucher Jean-Michel, Marcusseau Régis ; suppléant, Boyer Joël.

Mécanisme désenfumage. - Acceptation d'un devis de 1.002,25 € TTC de l'entreprise Hervo Alu à Seconigny pour le remplacement du mécanisme de désenfumage du hall de la mairie.

Achats de matériels. - Une autolaveuse pour l'entretien de la salle omnisports pour 8.543,03 € TTC. Achat d'un isoloir pour personnes à mobilité réduite pour un montant de 291,82 € TTC.

Lotissement de la Croix-d'Hervault. - Avis favorable pour le devis de 1.257,94 € de APS ingénierie pour assurer la mission sécurité protection santé au cours des travaux d'aménagement du lotissement 3. Le prix des parcelles de ce lotissement est fixé à 28 € le m2.

Enfouissement des lignes téléphonique. - Compte rendu de la

réalisation des travaux d'effacement du réseau d'éclairage public rue Bel-Horizon et chemin de la Croix-d'Hervault, il a été demandé à France Télécom de procéder à l'enfouissement de la ligne téléphonique dans la même tranchée. Participation pour la commune 3.136 € pour la main-d'oeuvre et le câblage.

Questions diverses. - Le Smc donne son accord pour que la collecte des vêtements usagés destinés à Emmaüs soit faite à la déchetterie pendant les heures d'ouverture de celle-ci.

Le devis d'entretien de la tondeuse autoportée s'élève à 1.000 € environ. Le montant pour une tondeuse neuve équivalente est de 15.750 €. Un éventuel achat est mis à l'étude.

Une réunion publique sur le plan local d'urbanisme aura lieu le mardi 12 février à 20 h 30, Espace Culturel.

M. Jorigné a donné lecture du texte qui sera inscrit sur la plaque dédiée à Joseph Enard, jeune résistant décédé à 22 ans, cette plaque commémorative sera installée le 28 février à 11 h, en présence de l'association des anciens combattants.

Cor. NR, Anne BRANGER.

LA MOTHE-SAINT-HÉRAY

Anniversaire, vœux et médaille aux Fontaines



Bon anniversaire, Marcelle !

Le 23 janvier était un jour faste pour la maison de retraite motheoise, « Les Fontaines ». Plusieurs personnalités locales - Alain Delage, Jean-Marie Auzanneau, Jean-Pierre Griffault (respectivement maire de La Mothe, d'Exoudun et conseiller général), Hervé Maury, Hervé Chartier et Gérald Bost (respectivement directeur des hôpitaux de « Melle, Saint-Maixent », directeur financier et directeur des « Fon-

taines ») - sont venus présenter leurs vœux et remettre à Didier Frappier, aide soignant, la médaille d'honneur échelon vermeil des collectivités locales, et surtout souhaiter un bon anniversaire à Marcelle Crochet, née le 22 janvier 1908 à Exoudun, où elle fut successivement postière et épicière.

Cor. NR, Serge HECKLY
tél. 06.03.92.84.81
srgheckly@aol.com

Kilt ou double : deux fois plus de rires au théâtre à Exireuil

Les comédiens d'ArtScènes ont ravi les spectateurs avec « Kilt ou double », que le public pourra encore déguster en février à la salle des fêtes d'Exireuil.

Vous prenez un fantôme écossais, mélangez du scottish whisky, agitez le tout dans un château hanté avec un zeste de promotion immobilière, plus la baronne Gladys Mac Kintosh revenant inopinément de son voyage raté à Venise et vous obtiendrez un cocktail explosif de rires et de talents, franco-britannique, of course.

La talentueuse équipe théâtrale de la Sep Concorde d'Exireuil « Les ArtScènes » présentait en répétition générale la comédie en trois actes de Patrick Stéphan, « Kilt ou double », sur la scène de la salle des fêtes, samedi soir. Les comédiens s'amusez beaucoup « mais le public encore plus. Deux heures de gags et de qui-proquos s'enchaînent sur des rebondissements inattendus entre la sulfureuse Jane et le majordome stylé Williams, lorsque surviennent des touristes en quête d'une chambre d'hôtes alors que le neveu de Gladys et son amie, la hautaine Delphine, lorgne sur le



Les acteurs de la SEP Concorde d'Exireuil en représentation de « Kilt ou double ».

château et ses fantômes.

« Du Feydeau moderne », assure Gérard Couturier, le metteur en scène. En fait d'eau, les personnages consomment forces radades de whisky (factice) durant la représentation, suscitant quelques vapeurs aux « frenchies », peu habitués au slogan écossais « l'alcool non, le whisky

yes ».

Un spectacle à consommer sans modération où les acteurs se déchainent. Patricia Billerot, Patricia Coin, Sophie et Stéphane Guyon, Laurent Pautrat, Stéphane Russeil et Patrice Sabouveau, en kilt ou en double, ne vous feront pas regretter votre soirée so british les 9, 16, 22 et

23 février, à 20 h 30, dans la salle des fêtes d'Exireuil.

Il est prudent de réserver au 05.49.76.19.50. Prix des places 5,5 € (2,5 € pour les enfants).

Cor. NR, Philippe CARRÉ.

Élections cantonales

Le Modem soutient Rudolf Cassaro



Rudolf Cassaro a le soutien du Modem.

Rudolf Cassaro « veut que ça bouge » dans le canton de Saint-Maixent 1. Alors il se déclare officiellement candidat aux élections cantonales.

Entré en politique dès ses années étudiantes, cet enseignant de 34 ans, père de deux enfants, se présentera en candidat indépendant du « Rassemblement citoyen des démocrates et des écologistes en mouvement » soutenu par le Modem 79, dont il est le porte-parole départemental.

Il a exercé au collège Denfert-Rochereau et au lycée du Haut-Val-de-Sèvre à Saint-Maixent-l'École. En 2004, il était chargé de mission à la Région Languedoc-Roussillon sur le dossier gratuité des livres. Son activité professionnelle l'a également amené dans le commerce de proximité avec son père, retraité de l'ENSOA. Il s'inscrit, dit-il « sans idéologie collectiviste ni ultra-libérale », mais sur une démarche de projets de refondation de l'intercommunalité. « Quand on est dans le concret, les gens s'intéressent. Actuellement affirme-t-il, il y a un manque de lisibilité. Le découpage des deux cantons saint-maixentais date de 1993. Celui

des 7 communes du canton 1 n'est fondé que sur un clan politique local. Le découpage des communes de communes aussi ne correspond pas aux attentes de la population ». Et de citer en exemple le restaurant interentreprises qui sera implanté sur la zone de Verdeil, à Sainte-Eanne. « Ce sera une gabegie financière, prétend Rudolf Cassaro. L'étude des besoins n'est pas pertinente et l'argent public serait mieux investi dans une liaison routière entre l'échangeur de Soudan (Val de Sèvre) et le Verdeil, évitant ainsi le transit des camions par Nanteuil (Arc-en-Sèvre) ».

A telle enseigne, argumente le candidat, « qu'à l'écoute des élus et des acteurs économiques je souhaite une étude de faisabilité de cet axe routier et que se tiennent, après les élections cantonales, des Assises de l'intercommunalité » sur le territoire du Haut Val de Sèvre.

Il annoncera le nom de sa suppléante d'ici au 20 février, date limite des inscriptions en préfecture.

Cor. NR, Philippe CARRÉ.

Michel Girard, candidat libre sur Saint-Maixent 1

« Je veux redonner tout le dynamisme que le canton a perdu depuis des années », souhaite Michel Girard, candidat aux élections cantonales sur le canton de Saint-Maixent 1. A 60 ans, c'est par initiative personnelle qu'il s'est dévoué : Créchois depuis trente-cinq ans, retraité du génie civil, il connaît bien la vie associative puisqu'il la fréquente depuis l'âge de 18 ans. La politique n'est pas une inconnue non plus puisqu'il est élu municipal depuis vingt-cinq ans. Quatre mandats en tout, de 1989 à 2001.

C'est dans le domaine de la voirie, sécurité et bâtiment qu'il a apporté son aide. « Il y a quelques années, c'était essentiellement rural, mais ça s'est développé depuis. Il faut donc redonner de la

convivialité aux communes et du dynamisme au canton. Mon programme concernera tous les domaines de compétence du conseil général, surtout dans le social et, notamment, le handicap, mais aussi dans le réseau routier, dans lequel on a un gros retard. En ce qui concerne le développement économique, le potentiel est énorme avec l'embranchement autoroutier, mais il y a également la jeunesse, l'environnement et le développement durable, la vie associative et culturelle, domaine dans lequel je suis depuis quarante ans ».

Michel Girard présentera sa suppléante dans quelques jours.

Cor. NR, Véronique LANDRÉ
tél. 05.49.04.60.15.



Michel Girard se présente en tant que candidat libre et apolitique.

SOUVIGNÉ

Les décisions des élus

Réuni dernièrement, le conseil municipal de Souvigné a pris les décisions suivantes.

Mise à jour des garanties d'emprunt pour l'Opac. - Le maire présente au conseil municipal un courrier reçu le 2 janvier concernant la mise à jour des garanties d'emprunt accordées pour la construction de logements locatifs sur le lotissement de la Maupetitère. L'Opac des Deux-Sèvres a sollicité de la caisse des dépôts et consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières du prêt référencé en annexe de la présente délibération, initialement garanti par la commune de Souvigné.

En conséquence, la commune de Souvigné est appelée à délibérer en vue d'adapter la garantie initialement accordée pour le remboursement dudit prêt.

Participation à l'action culturelle « L'enfant et le théâtre ». - Lors du conseil municipal précédent, il avait été évoqué la demande de subvention émanant du comité d'animation en Pays Mellois et Haut Val de Sèvre en partenariat avec l'union régionale des foyers ruraux et la Cumav mettant en place une opération de diffusion et de sensibilisation autour du spectacle vivant. Une subvention de 21 € est sollicitée, soit 1 € par enfant pour les 21 enfants ayant participé. Accord des élus.

UTILE

La Nouvelle République

3, rue de la Coque, 79400 Saint-Maixent-l'École.
Tél. 05.49.05.58.76, mobile : 06.84.52.53.07, fax 05.49.06.57.82.
En cas de non-réponse, tél. 05.49.77.27.77.
E-mail : noelle.lecesne@nrco.fr
Communiqués et informations à déposer rue de la Coque ou dans la boîte NR à la mairie.

Publicité et NR Communication

Publicité et petites annonces, 10, place de la Comédie, Niort, tél. 05.49.77.25.99.

Abonnements et portage

La ligne des abonnés : 0.825.31.70.70, (N° Indigo 0,15 € TTC/min).

Urgences

SAMU départemental : tél. 15. SAMU social : tél. 115.
Pompiers : tél. 18. Gendarmerie : tél. 17.
Hôpital : tél. 05.49.76.49.77.
Mairie : tél. 05.49.76.13.77.
Gaz (sécurité, dépannage) : tél. 05.49.28.30.31.
EDF (sécurité, dépannage) numéro azur : 0.810.333.079.
Eau (Usine de la Corbellière) : tél. 05.49.76.07.85.
Déchetterie, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 05.49.05.37.10 au SMC.

Permanences

SAE (Service Action pour l'emploi), boulevard de la Trouillette, de 8 h 30 à 12 heures, Rendez-vous, tél. 05.49.76.79.44.
Association intermédiaire, 22, avenue Gambetta, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, tél. 05.49.05.77.55.
Centre médico-social, place du Centenaire (prendre RDV au secrétariat), tél. 05.49.76.22.92.
Centre médico-psychologique (pour adultes), 6, rue de la Marne, tél. 05.49.76.01.11.

Loisirs

Bibliothèque Jacques-Fouchier, 5, rue du Faubourg-Charraut, de 15 h à 18 h 30. Tél. 05.49.05.75.37.
Tarot-club Saint-Maixentais, centre Camille-Lemberton à 20 h 30. Tél. 05.49.05.51.06.
Yoga, école Wilson, cours à 18 h et 19 h 30.

ENVIRONNEMENT

Construire mieux pour économiser plus

Le conseil de développement du Pays du Haut Val de Sèvre organise un débat citoyen sur le thème de l'écoconstruction vendredi 8 février, à 20 h 30. Cette manifestation, ouverte à tous, aura lieu salle Houdet, au Centre Camille-Lemberton à Saint-Maixent-l'École. Plusieurs spécialistes interviendront :

Yann Le Dimet, du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Deux-Sèvres, développera le thème de l'architecture bioclimatique « construire avec le climat ».

David Milcent, de la communauté de communes de Celles et du Lezayen, interviendra sur le thème des éco-matériaux et des filières professionnelles de l'éco-construction.

Sabrina Mathez, du centre régional des énergies renouvelables Poitou-Charentes, informera le public sur les énergies

renouvelables. La soirée se terminera par un pot offert par le pays du Haut Val de Sèvre.

Le conseil de développement est le lieu d'échange et d'information du Pays du Haut Val de Sèvre.

Des sièges sont encore vacants au sein de l'organisme. Les personnes domiciliées sur une des 22 communes du Pays du Haut Val de Sèvre, ou œuvrant dans le cadre d'une activité associative ou professionnelle sur le territoire, peuvent devenir membres du conseil de développement.

Renseignements auprès de Nicolas Dubois chargé de mission au Pays : 05.49.26.60.32 ou n.dubois@pays-hautvaldesevre.fr

Cor. NR, Serge HECKLY
tél. 06.03.92.84.81
srgheckly@aol.com

CHERVEUX

Service minimum à l'école : refus des élus

Suite à une lettre du ministère de l'Éducation nationale au sujet du financement du service minimum à l'école par la commune, le maire et les conseillers municipaux de Cherveux ont décidé de ne pas répondre à ce courrier. Le conseil municipal refuse d'endosser la responsabilité des carences des services de l'État et les conséquences des mouvements sociaux dans l'Éducation nationale.

Achat de la parcelle AL 58 P. - Un accord a été trouvé avec les propriétaires de la parcelle AL 58 P, sise au 8, Grand-Rue, pour que la commune de Cherveux puisse acquérir ce terrain pour un montant de 3.500 €, les frais d'agence s'élevant à 210 € et les honoraires consécutifs à l'établissement des actes notariés.

Contrat gaz. - Signature du contrat avec la Sorégies pour la gestion des citernes de l'école et du stade des Pierrières.

PVR pour extension des réseaux chemin des Vergers de la Noue. - Le conseil a approuvé le montant définitif des travaux réalisés comme suit : voirie 2.895,53 €, assainissement 12.153,15 €, électricité 3.930,72 €, téléphone 5.265,96 € (sauf câbles). Le conseil a déterminé à 24.245,36 €, la part du coût de

voirie et réseaux mis à la charge des propriétaires fonciers. Il a fixé le montant de 3.103 € par m2 (calculé comme suit 24.245,36 € divisés par 7.813 m2).

Voyage scolaire. - Le collège Jean-Vilar de La Crèche organise deux voyages simultanés pour l'ensemble des élèves de 3^e, l'un à Paris, l'autre à Toulouse-Ax-les-Thermes du 1^{er} au 4 avril. Le prix de revient par élève est de 231 €, les familles participent à hauteur de 180 € maximum. Le conseil a décidé de verser une aide de 10 € par élève, soit 160 €.

Questions diverses. - Le ramassage des encombrants et des métaux sera finalement assuré par la commune lors des tournées trimestrielles.

Un nouveau refus de la demande de subvention pour la salle des sports a été reçu. Une nouvelle demande sera formulée auprès du secrétaire d'État aux Sports.

Le directeur de l'école sollicite l'accord et le soutien de la commune pour la dotation en ordinateurs à la maternelle en partenariat avec l'inspection académique et un fabricant. La commune soutient le projet et autorise la mise en place des ordinateurs si le projet de l'école est retenu.

Autour de Saint-Maixent

CHERVEUX

Mariages
Samedi 2 février à 15 h, à la mairie sera célébré le mariage entre Wilfried Marcelo, gendarme adjoint, domicilié à Cherveux, et Aurore Deroussen, gendarme adjoint, domiciliée à Charenton-le-Pont (94).
Le même jour à 16 h 30 sera

célébrée l'union entre Philippe Lair, artisan domicilié à Cherveux, et Marie Da Silva, ATSEM, domiciliée à Niort.

LA CRÈCHE

Loto
La Pétanque crêchoise organise un loto le samedi 2 février à la salle de l'Hélianthe, à 20 h 30.